

22 Sports

Football/Gabon Oil National-Foot 1 et 2/Professionalisation des clubs gabonais

Tout un système à revoir

Serge A. MOUSSADJI

Libreville/Gabon

LA mort du jeune Hermann Tsinga Leyigui, joueur d'Akanda, le samedi 2 février passé, est un drame qui continue de susciter de nombreux commentaires. L'incapacité des secours, tant du côté du Samu que des médecins de la formation akandaïse, à intervenir rapidement, ont estimé de nombreux observateurs (les auditions et l'enquête inhérentes se poursuivent), demeure au centre des interrogations. Et la principale concerne la structure même des clubs gabonais. Sont-ils suffisamment professionnels, comme le clament les réclames autour du championnat ?

Cependant, si on ne se penche que sur les clubs, l'on passe complètement à côté d'un problème qui est plus global. En réalité, un club n'est professionnel que si tout le système l'est également. Le premier élément demeure, bien évidemment, l'Etat, au travers du ministère des Sports, qui intervient au travers de la "régulation" juridique (l'adaptation des législations fiscales, sociale et du travail pour faire simple), économique (encadrement du régime des subventions publiques,



Photo : J.F. Marollet / L'Union

Le ministère des Sports, la Fégafoot et la Linaf doivent maintenant prendre le taureau par les cornes.

contrôle de gestion des clubs dits pros, fixation des conditions de commercialisation des droits d'exploitation audiovisuelles des matchs notamment, etc). Et force est de constater qu'il a été défaillant.

Lors de l'instauration du championnat pro en 2012, les autorités sportives avaient mis en place un cahier de charges rigoureux. Pour être admis en première division, il fallait notamment que les formations retenues soient propriétaires d'un stade de compétition et un autre dévolu aux entraînements. A cela s'ajoutait un nombre de points qui, au fil du temps, ont

été jugés néfastes à l'évolution du football national. Notamment l'obligation faite aux clubs d'avoir près de 50 millions de francs sur un compte bancaire, de justifier les opérations bancaires effectuées, de posséder des équipes dévolues aux petites catégories, etc. Tout ceci a finalement été jugé trop contraignant.

La Fédération gabonaise de football (Fégafoot) est l'autre rouage important. Lorsque le cahier de charges de 2012 évoquait l'obligation faite aux entités sportives de disposer de petites catégories, elle n'aurait pas dû transiger avec ce point et lancer immédia-

tement, tout en les maintenant et en mettant la pression sur les différentes ligues, les championnats y relatifs. Leur absence obligerait actuellement certaines structures à organiser des compétitions en interne. Pour faire mûrir leurs jeunes pousses. Seule la ligue de l'Estuaire est la plus active et cela est bien peu.

Pour l'amour du désordre * La Ligue nationale de football professionnel (Linafp) est le dernier verrou. Elle a pour principal rôle d'organiser le championnat et de s'assurer que chaque composante respecte le règlement. Son erreur fondamen-

talement a été, en 2017, alors que la Fégafoot lui avait transmis le dossier, de ne pas mettre en place la Chambre de résolution des litiges.

L'absence de cette entité a causé du tort au petit monde du football, avec des joueurs non payés durant des mois. Et qui n'avaient plus que les tribunaux ordinaires pour se plaindre.

Cet épisode a surtout mis en exergue des dirigeants unis au travers de liens familiaux et/ou professionnels, et dont l'envie première n'est pas de structurer le football gabonais.

Même si personne ne veut le dire ainsi, de petits malins ont su profiter du désordre ambiant. Comme de cette "dictature de l'urgence". Soit ces championnats qui reprennent en retard et prennent tout le monde de court. Du coup, Etat, Fégafoot et Linaf ont été obligés de faire des concessions à des clubs qui se présentent comme désemparés. Et qui mettent en avant, par exemple, l'impossibilité de commencer avec un staff médical au complet. Ce qui ne s'arrange pas toujours. Et qui a conduit

à accepter un format beaucoup plus souple. Dans tous les domaines et avec des risques.

Est-ce à dire que des clubs gabonais n'essaient pas de se muer en entités professionnelles ? Répondre par la négative ne serait pas rendre justice à des clubs comme le Cf Mounana, AS Pélican ou Mangasport, qui semblent être les seuls à sortir du lot. Ce sont des structures suffisamment solides pour résister aux soubresauts et les longues interruptions du National-Foot 1.

Bien évidemment, rien n'est parfait. Mais au moins, elles tentent l'aventure. Ainsi, CF Mounana a indiqué, le 23 février dernier, sur sa page Facebook, être en négociation avec Tours FC et le SC Bastia. Pour la formation et bien d'autres volets.

Aujourd'hui, un club se gère comme une entreprise et a besoin d'un environnement sain. Les responsables du football gabonais font semblant de l'oublier. Parce qu'il y a beaucoup d'argent à se faire au milieu de ce désordre. Le professionnalisme attendra.

Réactions

• **Alain Elingui, directeur général de l'INJS** : " Le centre sportif de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS), qui a reçu le FC 105, Nguen'Asuku, USB, Oyem AC et Stade Migovéen pour des examens d'avant-saison, n'a signé aucune convention avec la Linafp jusqu'à présent ".

• **Sylvain Birinda, médecin du Centre sportif de l'INJS**

Linafp-Fégafoot

S'assure-t-on des normes dans l'organisation de la compétition ?

MIKOLO MIKOLO

Libreville/Gabon

LE contexte du Gabon est assez particulier en ce qui concerne l'organisation du championnat national de première et deuxième divisions, baptisé "Gabon Oil National-Foot 1 et 2". Tout, ou presque, a été confié à la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) : organisation de la compétition, contrôle du cahier de charges, etc. Une organisation qui pose un véritable problème de crédibilité et d'efficacité de l'action de la Linafp dont la mission première est d'organiser le championnat national. Car le volet du contrôle devrait relever d'une structure neutre, sous la direction

de la Fédération gabonaise de football. Comme en France, ainsi que le fait observer un dirigeant du football gabonais.

En effet, en France, il y a la direction nationale de Contrôles de la gestion des clubs qui est indépendante de la Ligue de football professionnel (LFP), mais attachée la Fédération française de football (FFF). Cette structure a pour mission de contrôler la gestion financière et administrative des clubs, ainsi que l'exécution du cahier de charges à partir de la « licence club ».

Ce contrôle, nous apprend notre interlocuteur, ne se limite pas uniquement au championnat professionnel. Il s'étend également aux clubs amateurs.

Comme on peut le consta-

ter, notre Ligue nationale de football professionnel ne peut pas contrôler des personnes qui ont le pouvoir de démettre son responsable. Il serait donc judicieux d'avoir obligatoirement un organe indépendant du contrôle du cahier de charges, qui sera hébergé à la Fégafoot. Laquelle, pourtant, s'implique très souvent dans ce contrôle du cahier de charges de nos clubs prenant part aux compétitions africaines. Ces charges sont liées aux exigences administratives, sportives, financières, infrastructurelles, etc.

Si rien n'est entrepris pour que les clubs gabonais remplissent les conditions exigées par leur cahier de charges et, partant, celui de la Confé-

dération africaine de football (Caf) à travers la « Licence Caf », "Gabon Oil National-Foot 1 & 2" donnera raison à ceux qui pensent qu'on ne peut pas parler de championnat professionnel de football au Gabon.

Et ces derniers n'ont pas forcément tort, puisqu'un championnat professionnel n'est pas financé par l'Etat. Mais par trois sources reconnues mondialement : le sponsoring, la billetterie et les droits de télévision. « Pour que notre championnat soit réellement professionnel, il faut que nos clubs aient un statut de société sportive ». Tel est l'avis d'un autre cadre du football gabonais, s'exprimant sous le sceau de l'anonymat.



Photo : SS

: " Tout en reconnaissant avoir fait le bilan médical de cinq clubs à la demande de la Linafp, nous ne maîtrisons pas ce qui s'est fait en amont au sujet des arrangements financiers. Une fois les athlètes dans nos locaux, nous sollicitons les services d'un cardiologue, afin de réaliser un électrocardiogramme et une échographie cardiaque. Le bilan sanguin des clubs se fait ailleurs. A la fin de chaque bilan cardiaque, une interprétation est faite par le cardiologue avec avis. Puis, tout est remis au médecin de la Linafp ".

Propos recueillis par J.F.M